Observatoire paritaire, prospectif et analytique des métiers et qualifications de la Métallurgie

CERTIFICATIONS

CQPM • Chargé d'affaires en ingénierie énergétique

Concevoir - Rechercher

Conception industrielle - Bureau d'étude

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Le chargé d'affaires en ingénierie énergétique occupe un rôle central dans la gestion, la coordination et le pilotage des projets dans le domaine du génie énergétique (installations électriques, installations de chauffages, froids et climatisations et connexes) en assurant l'interface avec les clients, tous les services de l'entreprise, les sous-traitants et les fournisseurs avec pour objectifs d'améliorer l'efficience énergétique et à promouvoir des solutions durables.

Le chargé d'affaires en ingénierie énergétique réalise des bilans énergétiques, identifie les sources de pertes d'énergie et propose des solutions innovantes. Il peut être amené à utiliser des outils et des logiciels spécialisés pour analyser la consommation d'énergie des bâtiments et fournir des recommandations détaillées.

La gestion de projet constitue une part importante de ses activités. Il planifie et suit l'avancement des projets, de la conception à la réalisation, selon les budgets, les ressources humaines et matérielles, ainsi que les délais. Le chargé d'affaires en ingénierie énergétique assure la coordination entre les différents intervenants, tels que les architectes, les ingénieurs et les entrepreneurs, afin de garantir la réussite des projets.

En matière de développement durable, le chargé d'affaires en ingénierie énergétique propose et assure le suivi des installations, analyse les performances énergétiques, propose des améliorations en termes de solutions écologiques, comme l'installation de panneaux solaires, de pompes à chaleur ou de systèmes de gestion de l'énergie, ... Il collabore avec les parties prenantes pour promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement et participe à l'élaboration de politiques et de stratégies de développement durable pour les entreprises ou les collectivités, contribuant ainsi à la transition énergétique, dans le cadre notamment de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion

Le chargé d'affaires en ingénierie énergétique élabore des campagnes de sensibilisation pour les salariés ou les clients, et anime des ateliers ou des séminaires sur les nouvelles technologies et les réglementations en vigueur en matière d'énergie. Ces actions permettent de diffuser les connaissances et de valoriser l'adoption de comportements responsables et de se tenir informé des évolutions réglementaire et technologiques en matière d'énergie et d'environnement.

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- **Le suivi de la relation client interne ou externe**
- **La proposition de solutions techniques énergétiques**
- **La conduite de projet (ou d'affaire)**

COMPÉTENCES

- Préparer un rendez-vous avec un client interne ou externe
- Identifier et formaliser le besoin client dans le domaine énergétique
- Etablir un chiffrage sur une installation en vue d'une proposition ou solution à réaliser
- Etablir un bilan énergétique (installation existante ou à réaliser)
- Dimensionner une installation énergétique
- Conseiller les clients ou services concernant la solution proposée
- Suivre un projet (ou une affaire)
- Animer une réunion de travail
- Formaliser un retour d'expérience

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution profesionnelle : Pôle emploi, APEC…

> Identification

Niveau : 6
N° Cert. : 2005 0242 R
État : Active
RNCP : RNCP37004

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Plan de développement des compétences
- CPF

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion